

Le rôle des Régions

1) Les manuels scolaires

L'académie de Lille se félicite de voir apparaître à sa demande l'exigence de gratuité garantie par l'Etat pour les manuels scolaires en collège comme en lycée et souhaiterait expliciter sa demande d'amendement : dans l'académie de Lille, un chèque de 60 euros est donné aux familles de lycéens et ce sont les fédérations de parents qui gèrent tant bien que mal en organisant des bourses aux livres; si bien que les professeurs se voient sommés de « faire attention aux dépenses» lorsqu'il y a de trop nombreux changements de programmes (par exemple avec la mise en place de la Réforme Chatel). Et ces modalités ont été négociées par les fédérations de parents avec le Conseil régional car cela permet d'avoir un vivier d'adhérents.

Il nous semble donc important de préciser qu'il doit y avoir une dotation d'Etat fléchée (et non des collectivités territoriales). Nous demandons donc qu'il soit écrit « Le Snes demande une dotation spécifique d'Etat [...] » à la place de « La question se pose d'une dotation spécifique [...] »

Amendement intégré par les rapporteurs

2) CFA

Nous nous félicitons du retrait de la référence aux seuls CFA privés comme concurrençant la formation initiale en LP. Mais nous souhaitons pointer le fait que la mise en concurrence des Lycées Professionnels relève tout autant de la formation en alternance dans les CFA publics que privés et ce avec l'appui et même la volonté forte de la région.



Odile Deverne

Dans le Nord/Pas de calais, alors que jusqu'à présent nous avons une forte implantation de LP (plus de 100) et peu d'apprentis (15000 seulement), la région a signé il y a deux ans un accord avec le Rectorat afin de développer l'apprentissage public pour arriver à plus de 50 000 apprentis d'ici 3-4 ans. Les conséquences sont là : suppressions pour la rentrée 2012 de 500 postes dans les LP (20% des postes), fermetures de formations complètes en formation initiale et remplacement par de l'apprentissage, fermeture programmée de LP dans les années à venir (ce qui permettra au passage à la Région de faire une plus-value sur le bâti). A cela, et nous l'avons découvert il y a 10 jours, s'ajoute l'accord « secret » rectorat/région pour mixer les parcours en 3ème (voire 2ème) année de bac pro., c'est à dire mélanger les publics (lycéens et apprentis) dans les mêmes classes. Et ce, bien que le président de la commission lycée du conseil régional ait écrit à l'intersyndicale peu de jours auparavant, que la Région était profondément hostile à ce mixage. La concurrence et le danger viennent donc bien aussi largement des CFA publics et des Régions qui y voient un outil d'affichage de leur tentative de lutte contre l'accroissement du chômage.

Nous demandons donc de supprimer « pour conforter le monopole de l'enseignement privé » dans la phrase afin d'aboutir à la phrase suivante : « Les manœuvres pour empêcher l'ouverture d'établissements de formation initiale publics doivent cesser »

Amendement intégré par les rapporteurs

